

A l'attention de Monsieur le Président



Syndicat mixte du SCOT Sud Loire
46 Rue de la Télématique
BP 50811
42952 Saint Etienne Cedex 1

Balbigny, le 16 Septembre 2013

Réf : LRAR/2013/03

Objet : Avis du Syndicat sur le projet arrêté de SCOT Sud Loire

Monsieur le Président,

En date du 24 Juin 2013, nous avons reçu, au siège du Syndicat mixte du SCOT Loire Centre, le projet du SCOT Sud Loire arrêté par votre Comité syndical le 6 juin dernier.

Ce projet a été présenté aux membres de notre Commission d'analyse des documents d'urbanisme réuni le 12 Septembre dernier.

A l'issue de cette consultation, je vous informe que le syndicat n'a pas d'observations particulières à formuler sur ce projet. J'attire néanmoins votre attention sur la nécessaire coopération entre territoires limitrophes, le développement du Sud Loire ne devant pas se faire aux dépens des autres territoires ligériens et le projet de ses voisins ne pouvant se dessiner seulement « en creux ».

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Christian BERNARD
Président



Syndicat mixte du SCOT Loire Centre